



Assemblée générale de l'AMAT du 3 février 2024

Mr Claude Serra, maire du Tignet, Mme Monique Hamon adjointe en charge des associations culturelles,

Chers adhérents et adhérentes,

L'année 2024 a déjà 1 mois mais il n'est pas trop tard pour vous présenter mes meilleurs vœux, principalement de bonne santé à vous et à vos proches. Je souhaite également que l'association réponde à vos espérances.

Il y a tout juste 1 an nous tenions notre assemblée générale au cours de laquelle G. Bouhours avait annoncé sa décision de quitter la présidence. Je lui ai donc succédé mais le Conseil d'administration est resté homogène. Nous avons coopté Jean-Paul Bacus pour remplacer M-F Le Maître, notre trésorière, partie vers sa chère Bretagne et son élection vous sera proposée tout comme le renouvellement de C. Colin et G. Bouhours. . C'est donc bien un changement dans la continuité qui s'est produit.

Nous étions 164 adhérents l'an passé et 180 aujourd'hui à la même époque et surtout nous avons renouvelé nos adhérents , moins d'adhérents "dormants" et des nouveaux venus intéressés par nos activités.

Les rapports moral et financier qui vont être présentés vous feront l'état des lieux de notre association, qui est satisfaisant et seront soumis au quitus de gestion.

Je souhaiterais cependant que nous réfléchissions à décloisonner nos activités pour insuffler un esprit AMAT. De même, Je souhaiterais une plus grande participation aux activités ouvertes à tous.

Nous attendons cette année un accès internet dans la salle de l'Oustaou ou à l'ancienne mairie pour développer de nouvelles activités (généalogie, informatique/téléphonie).

Mes chers amies et amis, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai présidé l'AMAT cette année passée et je remercie le Conseil d'Administration , les **animateurs** et vous toutes et tous pour votre soutien, votre participation aux activités et surtout votre présence à cette assemblée générale, vous qui avez ainsi consacré 2 heures de votre temps si précieux .

Le président (Daniel Lemarchand)